

**Sujet : AVIS DEFAVORABLE A L'ENQUETE PUBLIQUE EDF deux cables sous marin**

**De : > sandrine.toussay (**

**Date : 23/12/2021 10:41**

**Pour : "enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr" <enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr>**

Melle Sandrine TOUSSAY  
Grand BASSIN  
97 270 SAINT-ESPRIT

Saint Esprit le 23 décembre 2021

OBJET : AVIS DEFAVORABLE à l'enquête publique d'EDF sur les cables sous-marin

Bonjour,

J'émet un avis défavorable au projet d'EDF, j'emets un avis défavorable à l'enquête publique d'EDF au sujet de la pose, de l'enfouissement de deux cables sous-marin reliant Fort de France aux Trois-Ilets.

Ce projet représentera un désastre sur notre biodiversité Marine dont les coraux, les herbiers qui sont protégés que pour la terre.

J'aurai souhaité aussi participer a des réunions publiques concernant la présentation de ce projet.

Quoiqu'il en soit, continuer a servir la Martinique avec les méthodes, **les techniques, et développer le réseau avec une technologie déjà en usage** au niveau **terrestre** est l'idéal puisque l'expérience d'EDF sur le territoire de la Martinique a fait ses preuves, c'est possible.

La Martinique étant parmi les 36 hotspots mondiaux de la biodiversité sa richesse est unique. La Martinique est classée hotspot car elle abrite minimum 1500 plantes vasculaires ENDÉMIQUES, sachant que SEULEMENT 2,3% de la surface terrestre abritent la plus grande partie de la biodiversité mondiale dont NOTRE ÎLE la MARTINIQUE (terre/mer).

Aussi, afin de ne pas mettre en danger, d'exposer à mal la grande richesse biologique qui est déjà menacée de notre biodiversité, avec des espèces en menace d'extinction ! J'EMET UN AVIS DEFAVORABLE A CE PROJET.

SANDRINE TOUSSAY